



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

**BUDGET ANNEXE PRODUCTION D'ELECTRICITE  
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE  
LA VILLE DE COURNON D'Auvergne**

Numéro SIRET : 216 301 242 00220

POSTE COMPTABLE DE LA TRESORERIE DE CLERMONT BANLIEUE

M.41

Budget annexe - Opérations et services assujettis à la TVA

**Compte administratif**

**PRODUCTION D'ELECTRICITE**

**ANNEE 2016**



## Sommaire

	<b>I. Informations générales</b>
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.1	B - Modalités de vote du budget
	<b>II. Présentation générale du budget</b>
p.2	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
p.3	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.4	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.5	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.6	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	<b>III. Vote du budget</b>
p.7	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.8	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.9	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.10	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles
	<b>IV. Annexes</b>
	<b>A - Eléments du bilan</b>
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
p.11-12	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
p.13	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N
	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes
p.14	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
	A4 - Etat des provisions
	A5 - Etalement des provisions
p.15	Amortissements des immobilisations
p.16	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
p.17	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
	A8 - Etat des charges transférées
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers
	A10.1 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées
	A10.2 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties
	A10.3 - Opérations liées aux cessions
	A10.4 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées
	A10.5 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties
	A11 - Etat des travaux en régie
	<b>B - Engagements hors bilan</b>
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés
	B1.6 - Etat des engagements reçus
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>
	C1.1 - Etat du personnel
	C1.2 - Actions de formation des élus
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes
	C3.6 - Identification des flux croisés
	<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>
p.18	D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art.R 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art L. 2221-11 du CGCT),

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

<b>INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
  - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - (2) Sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....  
.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et , en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont (3) : semi-budgétaires

- (1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".  
(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.  
(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :  
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;  
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 16 772,35	G 16 583,54	G-A -188,81
	Section d'investissement	B 11 405,00	H 12 527,67	H-B 1 122,67

		DEPENSES	RECETTES
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 2 370,06 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 12 527,67 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		P=A+B+C+D 28 177,35	Q=G+H+I+J 44 008,94	= Q-P 15 831,59

		DEPENSES	RECETTES
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	=E+F 0,00	=K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	=A+C+E 16 772,35	=G+I+K 18 953,60	2 181,25
	Section d'investissement	=B+D+F 11 405,00	=H+J+L 25 055,34	13 650,34
	<b>TOTAL CUMULE</b>	=A+B+C+D+E+F 28 177,35	=G+H+I+J+K+L 44 008,94	15 831,59

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	E 0,00	K 0,00
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	F 0,00	L 0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et si + les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charg. Rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 750,00	1 934,53	0,00	0,00	1 815,47
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>3 750,00</b>	<b>1 934,53</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 815,47</b>
66	Charges financières	2 350,00	174,89	2 135,26	0,00	39,85
	<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>	<b>6 100,00</b>	<b>2 109,42</b>	<b>2 135,26</b>	<b>0,00</b>	<b>1 855,32</b>
042	Opé d'ordre de transfert entre sections (4)	12 530,00	12 527,67			2,33
	<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>	<b>12 530,00</b>	<b>12 527,67</b>			<b>2,33</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>18 630,00</b>	<b>14 637,09</b>	<b>2 135,26</b>	<b>0,00</b>	<b>1 857,65</b>

<b>Pour information</b> D002 déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00					
---	------	--	--	--	--	--

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Prod rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	16 300,00	16 583,54	0,00	0,00	-283,54
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>16 300,00</b>	<b>16 583,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-283,54</b>
	<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>	<b>16 300,00</b>	<b>16 583,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-283,54</b>
	<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>16 300,00</b>	<b>16 583,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-283,54</b>

<b>Pour information</b> R002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	(3) 2 370,06					
--	--------------	--	--	--	--	--

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M49

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 405,00	11 405,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	11 405,00	11 405,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	11 405,00	11 405,00	0,00	0,00
	<i>Total des dépenses d'ordre d'investissement</i>	0,00	0,00		0,00
	<b>TOTAL</b>	11 405,00	11 405,00	0,00	0,00
<b>Pour information</b>					
<b>D001 solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>		(3) 0,00			

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	12 530,00	12 527,67		2,33
	<i>Total des recettes d'ordre d'investissement</i>	12 530,00	12 527,67		2,33
	<b>TOTAL</b>	12 530,00	12 527,67	0,00	2,33
<b>Pour information</b>					
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		(3) 12 527,67			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés,

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043,

lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de la collectivité de rattachement,

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7),

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - Mandats émis ( y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 934,53		1 934,53
66	Charges financières	2 310,15	0,00	2 310,15
68	Dotations aux amort, aux dépréciations et aux provisions	0,00	12 527,67	12 527,67
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>4 244,68</b>	<b>12 527,67</b>	<b>16 772,35</b>

<b>D002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>16 772,35</b>
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	11 405,00	0,00	11 405,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>11 405,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 405,00</b>

<b>D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>11 405,00</b>
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;

(2) Voir liste des opérations d'ordre;

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures),

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires;

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement";

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état ( voir le détail des annexes IV A7);



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - Titres émis ( y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	16 583,54		16 583,54
	<b>Recettes d'exploitation - Total</b>	<b>16 583,54</b>	<b>0,00</b>	<b>16 583,54</b>

<b>R002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>2 370,06</b>
--	-----------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>18 953,60</b>
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		12 527,67	12 527,67
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>0,00</b>	<b>12 527,67</b>	<b>12 527,67</b>

<b>R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE de N-1</b>	<b>12 527,67</b>
--	------------------

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>25 055,34</b>
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires,

(2) Voir liste des opérations d'ordre,

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures)

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires,

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7),

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M43 et en M.44

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (2) (3)</b>	<b>3 750,00</b>	<b>1 934,53</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 815,47</b>
6063	Fournitures d'entretien	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6135	Locations mobilières	750,00	796,78	0,00	0,00	-46,78
61528	Autres	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6161	Multirisques	1 500,00	1 137,75	0,00	0,00	362,25
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>3 750,00</b>	<b>1 934,53</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 815,47</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (5)</b>	<b>2 350,00</b>	<b>174,89</b>	<b>2 135,26</b>	<b>0,00</b>	<b>39,85</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 700,00	2 693,33	0,00	0,00	6,67
66112	Intérêts-Rattachement des ICNE	-350,00	-2 518,44	2 135,26	0,00	33,18
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux prov. et aux dépréciations (d) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>6 100,00</b>	<b>2 109,42</b>	<b>2 135,26</b>	<b>0,00</b>	<b>1 855,32</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Op ordre de transfert entre sections (8) (9)</b>	<b>12 530,00</b>	<b>12 527,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,33</b>
6811	Dotations sur immobilisations	12 530,00	12 527,67	0,00	0,00	2,33
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>12 530,00</b>	<b>12 527,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,33</b>
<b>043</b>	<b>Op ordre à l'intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>12 530,00</b>	<b>12 527,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,33</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>18 630,00</b>	<b>14 637,09</b>	<b>2 135,26</b>	<b>0,00</b>	<b>1 857,65</b>

<b>Pour information</b>	<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	2 135,26
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	2 518,44
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-383,18

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie,

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012,

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M.41,

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M.43 et M.44,

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M49

(8) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040,

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires,

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	16 300,00	16 583,54	0,00	0,00	-283,54
7011	Electricité	16 300,00	16 583,54	0,00	0,00	-283,54
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013</b>		<b>16 300,00</b>	<b>16 583,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-283,54</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>16 300,00</b>	<b>16 583,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-283,54</b>
042	Op d'ordre de transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Op ordre à l'intérieur de la sect d'exploit. (5)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>16 300,00</b>	<b>16 583,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-283,54</b>

<b>Pour information</b>	
<b>R002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>	<b>2 370,06</b>

<b>Détail du calcul des ICNE au compte 7622</b>	
Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie  
(2) L'article 699 n'existe pas en M49  
(3) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44  
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.  
(5) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040; RE 043 = DE 043  
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 405,00	11 405,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euro	11 405,00	11 405,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>11 405,00</b>	<b>11 405,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...1	Opé pour compte de tiers n° (4)				
<b>Total des dépenses d'opération pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>11 405,00</b>	<b>11 405,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles de l'ordre)</b>	<b>11 405,00</b>	<b>11 405,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
--	------------------	------------------	-------------	-------------

<b>Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie  
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12  
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement  
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers  
(5) Cf définitions du chapitre d'opérations d'ordre. *D1040 = RE042*  
(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires,  
(7) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre. *D1041 = RI041*

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...2	Opé pour compte de tiers n° (3)				
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement sect <sup>e</sup> fonctionnement	0,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4) (5)	12 530,00	12 527,67		2,33
281531	Amort install spéc électricité	12 530,00	12 527,67		2,33
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>12 530,00</b>	<b>12 527,67</b>		<b>2,33</b>
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>12 530,00</b>	<b>12 527,67</b>		<b>2,33</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>12 530,00</b>	<b>12 527,67</b>	<b>0,00</b>	<b>2,33</b>
<b>Pour information</b>					
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>12 527,67</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12

(3) Voix annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf définitions du chapitre d'opérations d'ordre. *DI 040 = RE 042*

(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires,

(6) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre. *DI 041 = RI 041*.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTES</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)</b>					125 000,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					125 000,00									
1 / 4345946	Caisse d'Epargne	23/10/2014	31/12/2014	25/01/2016	125 000,00	F		2,02	2,02	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00									
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00									
1681 Autres emprunts (Total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0,00									
1687 Autres dettes (Total)					0,00									
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>125 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTES</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)</b>		0,00							11 405,00	2 693,33	0,00	2 135,26
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00							11 405,00	2 693,33	0,00	2 135,26
1 / 4345946	N	0,00		113 595,00	8,07	F		2,02	11 405,00	2 693,33	0,00	2 135,26
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>		<b>113 595,00</b>					<b>11 405,00</b>	<b>2 693,33</b>	<b>0,00</b>	<b>2 135,26</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A1.4</b>

**A1.4 - TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structures / Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	1 produits					
	100,00 % de l'encours					
	113 595,00					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structure						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2015 après opérations de couverture éventuelles.





<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

PROCEDURE	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1 100 €  <b>Biens ou catégories de biens amortis :</b> Installations à caractère spécifique - Electricité	Durée : 10,00  05/02/2015

## ETAT DES AMORTISSEMENTS

Au 31/12/2016

N° INVENTAIRE	N° FICHE	DÉSIGNATION	DATE D'ACQUISITION	COMPTE	DURÉE D'AMORT	VALEUR BRUTE	CUMUL DES AMORT. ANTÉRIEURS	AMORT DE L'EXERCICE	CUMUL DES AMORT	VNC au 31/12
2015001	1	Panneaux photovoltaïques	01/01/2015	21531	10	125 276,70	12 527,67	12 527,67	25 055,34	100 221,36
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>						<b>125 276,70</b>	<b>12 527,67</b>	<b>12 527,67</b>	<b>25 055,34</b>	<b>100 221,36</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A4.1</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>		<b>11 405,00</b>	<b>11 405,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>11 405,00</b>	<b>11 405,00</b>
1641	Emprunts en euro	11 405,00	11 405,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
020	Dépenses Imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>11 405,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 405,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A4.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b</b>		<b>12 530,00</b>	<b>12 527,67</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>	<b>12 530,00</b>	<b>12 527,67</b>
281531	Amort install spéc électricité	12 530,00	12 527,67
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponible</b>	<b>12 527,67</b>	<b>0,00</b>	<b>12 527,67</b>	<b>0,00</b>	<b>25 055,34</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b> II	<b>11 405,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b> IV	<b>25 055,34</b>
<b>Solde</b> V = IV - II(3)	<b>13 650,34</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

**D– ARRETE - SIGNATURES**

	Nombre de membres en exercice..... Nombre de membres présents..... Nombre de suffrages exprimés..... VOTES:                    Pour..... Contre..... Abstentions.....
	Date de convocation ...../...../.....
Présenté par le Maire (1), A COURNON D'AUVERGNE, le..... Le Maire, Délibéré par le Conseil municipal (2), réuni en session ..... A COURNON D'AUVERGNE, le.....	
	Les membres du Conseil Municipal (2),
Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ..... et de la publication le ..... A COURNON D'AUVERGNE, le ...../...../.....	

(1) Compléter par 'le Président du conseil d'administration' ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,  
 (2) Compléter par 'conseil d'administration' ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général...